

# Devant la Commission des Finances de la Chambre M. CHAUTEMPS INSISTE

## sur la nécessité d'équilibrer le budget et d'éviter toute majoration des dépenses

Paris, 9 novembre. — Au cours de son audition par la commission des finances de la Chambre, M. Camille Chautemps a tout d'abord affirmé qu'il n'avait eu aucun désaccord avec le ministre des Finances et ses collègues du gouvernement.

Le président du Conseil a ajouté qu'il désavouait d'avance toute démarche qui pourrait être éventuellement faite au nom de la commission pour obtenir une augmentation de crédit, soit par un attaché de cabinet, soit par un ministre. Il a insisté sur la nécessité de maintenir l'équilibre budgétaire et d'éviter toute majoration des dépenses.

Quant aux projets qui entraîneront des dépenses ne figurant pas dans le budget, c'est seulement après le vote de celui-ci que le gouvernement compte les faire examiner. Il s'agit des projets sur les calamités agricoles, la réforme de l'enseignement et la retraite des vieux travailleurs. Il y aura lieu alors d'envisager les mesures à prendre pour faire face à ces dépenses.

M. Camille Chautemps a beaucoup insisté auprès de la commission pour que celle-ci demeure dans la limite des crédits alloués par le ministre des Finances qui assistait, d'ailleurs, à l'entretien, ainsi que M. René Brunet, sous-secrétaire d'Etat aux finances.

Il a notamment déclaré qu'il n'avait jamais pensé qu'il put y avoir conflit entre le gouvernement et la commission.

Parlant de la question des fonctionnaires, des retraités et des invalides, il a dit que l'effort maximum serait fait en leur faveur. Des études sur ces questions délicates sont en cours et le gouvernement en saisira le Parlement prochainement. Il prendra, à ce moment là, ses responsabilités avec la volonté très ferme de maintenir l'équilibre budgétaire.

L'exposé du chef du gouvernement a produit sur les commissaires un effet d'apaisement, et plusieurs d'entre eux ont estimé que l'examen des dépenses pourrait être, sans inconvénient, terminé vers le 20 novembre, et que la discussion en séance publique pourrait s'engager vers la fin du mois.

La Commission a ensuite entendu le ministre et le sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture.

Le ministre a fait part des résultats de l'enquête sur l'épidémie de fièvre aphteuse. Il étudiera avec le gouvernement la possibilité de faire jouer en faveur des victimes le principe de solidarité nationale.

## Le voyage de M. Delbos en Europe centrale

Paris, 9 novembre. — Le voyage de M. Yvon Delbos en Europe centrale aura lieu entre le 16 et le 23 décembre.

On fait observer dans les milieux autorisés que M. Yvon Delbos répond à des invitations successives qui lui ont été adressées et rend des visites, effectuées au cours de ces derniers mois à Paris, notamment par le roi Carol II de Roumanie, le général Rydz Smigly, MM. Beck, ministre des Affaires étrangères polonais, Kroll, ministre des Affaires étrangères tchécoslovaque, Stoyadinovich, président du Conseil de Yougoslavie, Antonesco, ministre des Affaires étrangères roumain.

## La Confédération nationale des anciens combattants va entreprendre une campagne pour le rajustement des pensions de guerre

Paris, 9 novembre. — M. Rivollet, secrétaire général de la Confédération nationale des anciens combattants, a exposé aux députés la position revendicative des anciens combattants. Ceux-ci demandent le rajustement des pensions de guerre sur la base d'environ 10 %, tenant compte de l'augmentation du coût de la vie.

En ce qui concerne les crédits prévus au budget pour les anciens combattants, M. Rivollet a déclaré que la question des commissions et groupes parlementaires devant discuter de ce budget que les représentants de la Confédération nationale des anciens combattants ont présentée devant la commission des finances.

D'autre part, la Confédération nationale des anciens combattants a décidé d'engager une campagne en faveur de ses revendications, mais dans l'ordre de la calme et la dignité, et de ne se livrer en aucun cas, à une agitation qui pourrait être préjudiciable à l'unité du pays, étant donnée surtout la situation internationale.

Le Conseil national de la Confédération se tiendra les 27 et 28 novembre à la Maison de la Chimie.

## Mort du général Michel, ancien généralissime

Paris, 9 novembre. — On annonce la mort du général Michel, grand officier de la Légion d'honneur, décédé lundi à Meulan, à l'âge de 87 ans.

Vice-président du Conseil supérieur de la guerre et généralissime en 1911, il avait été gouverneur militaire de Paris.

## DEUX DÉPUTÉS DE MEURTHE-ET-MOSELLE CHANGENT DE PARTI

Paris, 9 novembre. — Deux députés de Meurthe-et-Moselle ont décidé de quitter le parti politique où ils étaient inscrits jusqu'à présent.

M. Lapié, député de la 3<sup>e</sup> circonscription de Nancy, se retire de l'Union républicaine et républicaine, et M. Georges Jazard, député de la 1<sup>re</sup> circonscription de Brey, qui était le principal lieutenant de M. Gaston Bergery, démissionne du parti frontiste pour adhérer au parti socialiste S.F.I.O.

## Le tribunal militaire de Besançon condamne un espion allemand et son complice, un caporal-chef bisontin

Besançon, 9 novembre. — Mardi après-midi s'est déroulée à huis clos devant le tribunal militaire de la 7<sup>e</sup> région, à Besançon, présidé par le conseiller Dumon, le jugement d'une importante affaire d'espionnage dans laquelle étaient impliqués un certain Frédéric Buhler, 33 ans, citoyen suisse, se disant architecte, et un sous-officier du 60<sup>e</sup> régiment d'infanterie, à Besançon ; le caporal-chef Joseph Picard.

Par l'intermédiaire de ce dernier, l'agent allemand Buhler avait réussi à obtenir, dès le mois de septembre 1936, des pièces de mitrailleuses et d'important renseignements intéressant la défense nationale.

Les deux hommes furent arrêtés en avril dernier alors qu'ils négociaient la livraison d'un masque à gaz.

Buhler a été condamné à 15 ans de détention et à 30 ans d'interdiction de séjour ; Picard, à 15 ans de détention, et à 5 ans d'interdiction de séjour et à la dégradation militaire.

# La crise ministérielle en Belgique

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

## Le Roi insiste pour que M. Spaak réfléchisse encore

Le Roi a insisté auprès de M. Spaak pour qu'il réfléchisse encore et fasse tout ce qui est nécessaire pour réussir malgré tout.

D'autre part, commentant l'attitude du Bloc catholique, une personnalité a ajouté que c'est la façon désinvolte des socialistes d'imposer leur manière de voir, émettant ainsi sur les prérogatives royales, qui a incité les trois personnalités catholiques à se retirer de la combinaison ministérielle proposée.

## Une démarche libérale

Le groupe libéral de la Chambre s'est réuni mardi après-midi. Après examen de la situation, il a délégué M. Max auprès de M. Spaak pour lui faire remarquer qu'il convenait au moins qu'un ancien ministre libéral restât dans le nouveau gouvernement. On sait que c'est à la suite d'une décision de M. de Man, appuyé par le Conseil général du parti socialiste, que l'actuel cabinet a été constitué.

D'autre part, MM. Dieckx, Vandenoort et Jennesens, les trois personnalités libérales que M. Spaak comptait présenter au Roi pour faire partie du gouvernement, ont été reçus par le ministre des Affaires étrangères. Ils ont mis à sa disposition les portefeuilles qui leur étaient destinés. M. Vandenoort a fait connaître qu'en ce qui le concerne, il refusait maintenant tout portefeuille pour permettre à M. Hoste de rester dans le gouvernement.

## Au palais de Laeken

Mardi, dans la soirée, M. Spaak a été reçu par la seconde fois par le Souverain. Après cette entrevue il a déclaré qu'il continuait ses démarches.

## La situation, mardi soir

Les socialistes reprochent à M. du Bus de Warffelle et à M. Pierlot qu'ils quittent le gouvernement, et ne point respecter les décisions du Bloc catholique et du souverain. M. Spaak de les remplacer purement et simplement.

Les catholiques et les libéraux accusent les socialistes d'avoir des intentions et des articles de presse, révélés en contradiction avec l'esprit d'union nationale qui doit présider à la formation du nouveau gouvernement.

Les libéraux ont protesté contre le veto lancé par les socialistes contre leurs anciens ministres.

Visites et entrevues se sont multipliées au ministère des Affaires étrangères dans le courant de la soirée, mais la situation reste toujours tendue.

Le bruit de l'échec de M. Spaak continue de courir dans les milieux politiques.

Si cet échec était confirmé mercredi, on pense généralement que le Roi ferait appel à un non-parlementaire.

## Magda Fontanges est indésirable aux Etats-Unis

New-York, 9 novembre. — Après deux heures de délibérations, le tribunal d'immigration d'Ellis Island a refusé de laisser entrer Magda Fontanges, épouse de M. Corabou, qui se rendait aux Etats-Unis. Elle a été déclarée indésirable à cause de sa participation à la fraude de Chambrun.

Au cours des débats, M. Corabou a déclaré qu'il était arrivé aux Etats-Unis avec un contrat pour travailler dans un casino de Broadway, à Adams, le fait qu'il n'avait pas de contrat n'a pas été pris en compte. Elle a déclaré cependant qu'elle avait fait un jugement devant les autorités de l'immigration de Washington ; elle restera probablement à Ellis-Island jusqu'à ce que les autorités aient statué sur son cas.

## De nombreux méfaits sont imputés à l'assassin du gardien de la paix Godin

Paris, 9 novembre. — Enquêtant sur les méfaits du gardien de la paix Godin, tué mercredi dernier, dans la poursuite sanguinaire que nous avons relatée, la police judiciaire a réussi à établir d'une façon certaine la culpabilité de Jean Murger dans deux autres affaires.

D'abord celle dans laquelle le chauffeur Fouquet fut tué, qui Saint-Bernard, le 11 août dernier, par Murger, qui avait surpris fouillant dans sa voiture. Un passant, M. Després, déclara cependant qu'il avait vu le chauffeur fouiller dans la voiture et qu'il avait été blessé à coups de revolver par le bandit, qui, escadant la grille du Jardin des Plantes, réussit à s'échapper à ses poursuivants.

Un autre témoin, M. Després, contrôleur de cinéma, d'autre part, reconnu en Murger le malfaiteur qui, huit jours après l'affaire du quai Saint-Bernard, fut surpris par la police dans un appartement au boulevard de la Chapelle. M. Després déclara qu'il avait vu le malfaiteur fouiller dans la voiture et qu'il avait été blessé à coups de revolver par le bandit, qui, escadant la grille du Jardin des Plantes, réussit à s'échapper à ses poursuivants.

## Le nouveau chancelier de l'ordre de la Jarretière

Londres, 9 novembre. — Le duc de Portland vient d'être élu à la dignité de chancelier de l'ordre de la Jarretière, poste vacant depuis la démission de Jean Mihalache, élu comme le parti libéral, un des plus importants de la Roumanie.

C'est la première fois qu'un laïc est élu à cette dignité.

Le duc de Portland est âgé de 80 ans. Il est, depuis plus d'un demi-siècle, une personnalité très en vue des milieux du turf.

# Les élections cantonales contestées

devant le Conseil de préfecture interdépartemental

## Les réclamations formulées contre MM. Descamps à Tourcoing Davaine et Wattebled à St-Amand vont être rejetées

La salle du conseil de préfecture interdépartemental a retenti mardi après-midi, des derniers échos de la campagne électorale récente.

Au rôle figuraient trois protestations contre les élections cantonales du deuxième tour dans les cantons de Tourcoing-Nord et de Saint-Amand rive gauche où deux élections avaient lieu en même temps au conseil général et au conseil d'arrondissement.

Dans leurs plaidoiries, M. Thellier, ancien ministre, et de Lauwereyns, eurent facilement raison des pauvres arguments des partis adverses.

Des lettres de l'audience, M. Péberay, président, avait demandé à l'auditoire, en raison de la nature politique des débats, d'écouter en silence et de ne se livrer à aucune manifestation.

## Dans le canton de Tourcoing-Nord

M. Péberay est entouré de M. Lury et Bouton d'Argnières ; il ouvre l'audience à 14 h. 45. M. Bonstette occupe le siège de Robert Descamps, maire de Tourcoing. M. Basset assume les fonctions de greffier-adjoint.

La première instance concerne une protestation de M. Bostoen, candidat communiste, contre l'élection de M. Descamps, maire de Tourcoing, proclamé élu au conseil général à cinq voix de majorité.

M. Bostoen présente quelques observations, puis il reprend les termes de la requête introduite d'instance, prétend que fait de pression aux usines Descamps et Linaelles et Delle à Bousbecque, vote aux deux tours d'un jeune soldat en permission, qui déclare qu'il n'est pas électeur, mais qu'il a voté par menace de mise en chômage ; manœuvres déloyales auprès des vieillards hospitalisés ; enfin, tous les rogats qu'un parti circonstance on est accoutumé d'entendre.

M. Devaléville, qui plaide pour M. Bostoen, se contenta de réclamer une enquête.

Robert Descamps, comme maire, eut à cœur de rétablir à l'égard des assertions de M. Devaléville montrant que dans sa commune les opérations électorales furent régulières, et qu'il n'y avait eu aucune fraude.

M. Thellier déclara qu'avec une infinité de renseignements, il ne pouvait donner de renseignements précis sur les opérations électorales.

M. Thellier déclara qu'avec une infinité de renseignements, il ne pouvait donner de renseignements précis sur les opérations électorales.

M. Thellier déclara qu'avec une infinité de renseignements, il ne pouvait donner de renseignements précis sur les opérations électorales.

M. Thellier déclara qu'avec une infinité de renseignements, il ne pouvait donner de renseignements précis sur les opérations électorales.

M. Thellier déclara qu'avec une infinité de renseignements, il ne pouvait donner de renseignements précis sur les opérations électorales.

M. Thellier déclara qu'avec une infinité de renseignements, il ne pouvait donner de renseignements précis sur les opérations électorales.

M. Thellier déclara qu'avec une infinité de renseignements, il ne pouvait donner de renseignements précis sur les opérations électorales.

M. Thellier déclara qu'avec une infinité de renseignements, il ne pouvait donner de renseignements précis sur les opérations électorales.

M. Thellier déclara qu'avec une infinité de renseignements, il ne pouvait donner de renseignements précis sur les opérations électorales.

# LES CONFÉRENCES UNIVERSITAIRES

SIX ANNÉES DE VIE LITTÉRAIRE FRANÇAISE (1930-1936)

## Paul Valéry et la crise de l'esprit

M. P. Henri Simon a commencé, le 9 novembre, aux Facultés catholiques, la 6<sup>e</sup> série annuelle de conférences de littérature contemporaine dont, comme il le faisait déjà l'année dernière, le « Journal de Roubaix » donnera chaque semaine le compte rendu. Le sujet traité — le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

Le mouvement des lettres et des idées en France de 1930 à 1936 — est d'une actualité qui ne peut que susciter l'intérêt de nos lecteurs.

# REVUE DE LA SEMAINE

Un discours de M. Neville Chamberlain sur la situation internationale

## Le Premier Ministre britannique se réjouit de la collaboration française

Londres, 9 novembre. — M. Neville Chamberlain a prononcé mardi soir un discours au banquet traditionnel du lord maire de Londres, devant un public nombreux.

Il se félicita particulièrement du désir de collaboration croissant manifesté par les Etats-Unis et, en même temps, de l'étroite collaboration des gouvernements français et britanniques.

Le Premier Ministre anglais insista ensuite sur les heureuses conséquences qu'aurait une collaboration étroite entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne en ce qui concerne les conflits espagnol et d'Extrême-Orient.

La guerre d'Espagne. Le Premier Ministre anglais déclara ensuite se réjouir de la prochaine visite du Roi de Belgique, abordant la question espagnole.

« Ce n'est, dit-il, en ne pouvant prévoir que les hostilités espagnoles soulevaient tant de problèmes troublants et compliqués, et le seul aspect satisfaisant de cette affaire, à notre point de vue, a été l'étroite collaboration du gouvernement français et britannique. »

« Au cours de ces dernières années, nous avons rendu la politique de non-intervention plus efficace. Nous avons fait, et nous ferons encore tout ce qui sera en notre pouvoir pour empêcher le conflit de s'étendre au delà des frontières d'Espagne. »

« Pour la France, cette année n'a pas été très facile. Son peuple a dû faire face à de sérieuses difficultés financières et économiques, qui lui ont coûté beaucoup de courage et de dévouement. Je désire profiter de l'occasion pour rendre hommage au succès remarquable de l'Exposition de Paris, malgré les difficultés rencontrées dans ses débuts. »

Les relations avec l'Allemagne et l'Italie. M. Chamberlain en vint alors à parler de l'Allemagne et de l'Italie.

« En ce qui concerne nos relations avec les deux grandes puissances qui sont maintenant étroitement liées par le traité de Berlin, je me bornerai à dire ceci : le désir du gouvernement de Sa Majesté est de voir ces relations (franço-allemandes et franco-italiennes) de coopération mutuelle ; mais nous croyons que telle entente, qui peut avoir des effets d'une très grande portée pour le rétablissement de la confiance et de la sécurité en Europe, pourra être plus heureusement recherchée par des discussions officielles que par des déclarations publiques. Pour cette raison, je m'abstiens de tout ce qui pourrait paraître un sujet. »

La Société des Nations. Le Premier Ministre juge nécessaire de définir une fois de plus la position du gouvernement britannique à l'égard de la S.D.N.

« Nous nous laissons aller à un optimisme qui n'est pas un instrument dont l'efficacité est directement fonction de son efficacité à l'heure actuelle, son efficacité est mesurée par le résultat de son action. Nous ne sommes pas prêts à nous laisser aller à un optimisme qui n'est pas un instrument dont l'efficacité est directement fonction de son efficacité à l'heure actuelle, son efficacité est mesurée par le résultat de son action. »

Après avoir examiné la situation économique internationale, M. Chamberlain conclut : « Je suis convaincu que le but que se propose l'Etat digne de ce nom, à quelque nation qu'il appartienne, est de faire prospérer son peuple et de contribuer à la prospérité de l'humanité tout entière. »

Après avoir examiné la situation économique internationale, M. Chamberlain conclut : « Je suis convaincu que le but que se propose l'Etat digne de ce nom, à quelque nation qu'il appartienne, est de faire prospérer son peuple et de contribuer à la prospérité de l'humanité tout entière. »

Après avoir examiné la situation économique internationale, M. Chamberlain conclut : « Je suis convaincu que le but que se propose l'Etat digne de ce nom, à quelque nation qu'il appartienne, est de faire prospérer son peuple et de contribuer à la prospérité de l'humanité tout entière. »

Après avoir examiné la situation économique internationale, M. Chamberlain conclut : « Je suis convaincu que le but que se propose l'Etat digne de ce nom, à quelque nation qu'il appartienne, est de faire prospérer son peuple et de contribuer à la prospérité de l'humanité tout entière. »

Après avoir examiné la situation économique internationale, M. Chamberlain conclut : « Je suis convaincu que le but que se propose l'Etat digne de ce nom, à quelque nation qu'il appartienne, est de faire prospérer son peuple et de contribuer à la prospérité de l'humanité tout entière. »

Après avoir examiné la situation économique internationale, M. Chamberlain conclut : « Je suis convaincu que le but que se propose l'Etat digne de ce nom, à quelque nation qu'il appartienne, est de faire prospérer son peuple et de contribuer à la prospérité de l'humanité tout entière. »

Après avoir examiné la situation économique internationale, M. Chamberlain conclut : « Je suis convaincu que le but que se propose l'Etat digne de ce nom, à quelque nation qu'il appartienne, est de faire prospérer son peuple et de contribuer à la prospérité de l'humanité tout entière. »

# REVUE DE LA SEMAINE

Un fil téléphonique clandestin avait été établi à Paris pour écouter les conversations d'un partisan de Kerensky

## Le Premier Ministre britannique se réjouit de la collaboration française

Paris, 9 novembre. — Une enquête a permis d'établir qu'une ligne téléphonique clandestine était installée dans un appartement de la rue Victorien-Hugo, à Paris, et qu'elle était reliée à la ligne téléphonique d'un abonné, M. Emile Fondamanski, 57 ans, demeurant avenue de Versailles et abonné à Auteuil 18-43.

On aura une idée de l'intérêt qu'il y avait à écouter les conversations de cet abonné quand on saura qu'il est rédacteur à la « Russie nouvelle », journal de M. Kerensky et qui loge chez lui un collaborateur de l'ancien chef du gouvernement russe, M. Zenzinov.

Le fil clandestin aboutissait à un appartement loué par un nommé Isidor Steinberg, 51 ans, courtier en bijoux, successeur de M. Benveniste, maroquinier de la rue de Valenciennes, et qui avait occupé l'appartement, et à M. Biard, 54 ans, ingénieur-chimiste qui était venu installer.

M. Steinberg a disparu, mais MM. Benveniste et Biard ont été arrêtés. Ils seront poursuivis pour dégradation de services d'utilité publique et corruption de fonctionnaires.

## Derrières nouvelles sportives

### BOXER

#### L'italien Liani bat Bazin

Paris, 9 novembre. — Mardi soir à la Boxe au Central Sporting Club, la réunion donnée par M. Benveniste, maroquinier de la rue de Valenciennes, a été très intéressante.

Les résultats : L'italien Liani a battu le français Bazin par arrêt du combat à la 6<sup>e</sup> reprise.

### LA LUTTE

#### Karolyi et Sandor Vari font match nul

Paris, 9 novembre. — Mardi soir, à l'Elysée-Montmartre, s'est déroulée la réunion hebdomadaire de lutte américaine.

Les résultats : Karolyi (Hongrie) a battu Wirtz (France), en 14 minutes, par un ramassage de bras et de jambes.

Charf (France) a battu Uunwin (Irlande), en 18 minutes, par une prise d'épaule.

Roger Siki (Estonie), tombe Ville Sur (Russie) en 14 minutes, par un crochet intérieur, suivi d'une prise d'épaule.

Karolyi (Hongrie) et Sandor Vari (Hongrie) font match nul. Le premier manche est gagné par Karolyi, en 35 minutes 50 secondes par arrêt du combat à la 6<sup>e</sup> reprise. Le second manche est gagné par Sandor Vari, en 17 minutes 10 secondes, par une prise d'épaule debout. La belle des arts de lutte a été très intéressante.

## Renseignements commerciaux

### COTONS

LIVERPOOL, 9 novembre. — Importations : 23 754 balles ; Américain : 10 000 balles ; Indes : 7 900 balles ; Australien : 5 854 balles ; Japon : 900 balles.

### CHANGES A L'ETRANGER

Londres. — Sur Paris, 147,04 ; sur Bruxelles, 22,35 ; sur Hongkong, 9,716 ; sur New-York, sur terme, 0,12.

Revue du marché de New-York. New-York, 9 novembre. — Le sentiment à Wall Street était aujourd'hui beaucoup plus optimiste qu'hier. Le mouvement de hausse des actions a été accompagné de la reprise des valeurs de la défense nationale.

Les réalisations qui se sont manifestées au début de l'après-midi, étaient rapidement absorbées, les dispositions étant toujours hautes. Les valeurs de traction à deux roues étaient particulièrement recherchées.

Les réalisations qui se sont manifestées au début de l'après-midi, étaient rapidement absorbées, les dispositions étant toujours hautes. Les valeurs de traction à deux roues étaient particulièrement recherchées.

Les réalisations qui se sont manifestées au début de l'après-midi, étaient rapidement absorbées, les dispositions étant toujours hautes. Les valeurs de traction à deux roues étaient particulièrement recherchées.

Les réalisations qui se sont manifestées au début de l'après-midi, étaient rapidement absorbées, les dispositions étant toujours hautes. Les valeurs de traction à deux roues étaient particulièrement recherchées.

Les réalisations qui se sont manifestées au début de l'après-midi, étaient rapidement absorbées, les dispositions étant toujours hautes. Les valeurs de traction à deux roues étaient particulièrement recherchées.